

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT N° 2025-1378
RELATIF À UN PROGRAMME D'HABITATION
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 26 mai 2025, le conseil a adopté le règlement N° 2025-1378 décrétant l'adoption d'un programme d'habitation pour soutenir les propriétaires ou occupants des immeubles concernés par le réaménagement d'un secteur situé à proximité de l'établissement de la Fonderie Horne, notamment dans le but de favoriser le relogement des occupants de ces immeubles.

Le règlement N° 2025-1378 entre en vigueur le 4 juin 2025, jour de sa publication, et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 28^e jour du mois de mai 2025
et publié le 4 juin 2025



Angèle Tousignant, greffière